

AU JOUR LE JOUR



Le vapeur Laprairie au quai de la rue du Boulevard vers 1905.

Bulletin de la Société d'histoire de La-Prairie-de-la-Magdeleine



À l'intérieur

Les lieux de sépultures à la Nativité	2
<i>Au jour le jour</i> : un quart de siècle	5
Une généreuse donation	5
Le temps qu'il fit sur mon pays	6

Ce bulletin a 25 ans

Les paroles s'en vont, mais les écrits restent. Le bulletin *Au jour le jour* célèbre cette année ses 25 ans. Déjà un quart de siècle à témoigner de la vitalité de la SHLM et à communiquer avec rigueur avec ses membres.

Vous trouverez en page 5 la petite histoire du *Au jour le jour* et de son ancêtre, *Le Bastion*, ainsi que quelques images choisies qui présentent bien l'évolution graphique de notre bulletin et, par la bande, celle des procédés et des techniques permettant la production d'un bulletin en papier.

Quelle forme prendra notre bulletin dans 25 ans ? L'usage répandu d'Internet, l'accessibilité à l'information et l'épuisement

des ressources rendront sans doute caduque l'impression d'un bulletin papier en 2037. Les communications imprimées seront peut-être alors une sorte de luxe, sinon une façon d'honorer le passé.

De nouvelles générations de passionnés de l'histoire auront repris le flambeau et continueront d'enrichir notre patrimoine. Le contenu reste roi.

Trois pages sont aussi consacrées à l'histoire riche des lieux de sépultures de la paroisse de La Nativité à La Prairie. Les fouilles récentes effectuées dans l'arrondissement historique ont permis d'en apprendre davantage sur les modifications successives des lieux d'inhumation de la paroisse. Nous vous souhaitons bonne lecture !

NOTRE PROCHAINE CONFÉRENCE

Le mardi 21 février 2012 à 19 h 30. **Tous les détails en page 4.**

Les lieux de sépultures à la Nativité

Par Gaéтан Bourdages



1689

LE CIMETIÈRE DE LA PREMIÈRE ÉGLISE DE LA PRAIRIE

Après la distribution par les Jésuites des quarante premières concessions au printemps de 1668, Français et Amérindiens cohabitent à La Prairie car l'emplacement abrite également une mission amérindienne. Jusqu'à leur départ de La Prairie en 1676, les Amérindiens auraient habité un village avec « rues », grande place et une chapelle dotée d'une cloche. Nous ne pouvons affirmer s'il s'agissait là du même village que les Français. Il y eut sans doute une modeste chapelle avant la construction du manoir des seigneurs jésuites, mais nous ignorons tout de son emplacement. Ce qui est certain c'est que, dès l'ouverture du manoir des seigneurs jésuites, la chapelle occupe une pièce située à une extrémité du bâtiment et elle est fréquentée tant par les



Français que par les « Sauvages ». La décision d'ériger une première église coïncidera avec l'arrivée des Sulpiciens à la cure de La Prairie en 1686.

Deux ans après la construction de cette première église, un bâtiment de bois situé à l'intérieur du bastion nord-est du fort, un cimetière paroissial est aménagé en marge extérieure nord de l'enceinte. Les registres paroissiaux, ouverts avec la fondation de la paroisse en 1670, montrent que près de cinquante paroissiens ont été inhumés à La Prairie avant cette date. « *Les Curez feront exacts à écrire dans un Livre, les noms, surnoms, les qualitez & les Paroisses des Défunts, enfans & adultes.* »¹

Fait étonnant, les registres paroissiaux indiquent que Jacques Lemoine, originaire de Châteauguay, aurait été enterré dans l'église de La Prairie en 1701. Or la modeste église de bois n'avait pas de soubassement.

Le périmètre exact de ce premier cimetière demeure toutefois inconnu à ce jour. Il est également possible que « *les Sauvages chrétiens* » aient été inhumés dans un petit cimetière réservé à leur usage, puisqu'ils auraient habité un village autre que celui des Français, sans doute à proximité de la rivière Saint-Jacques. À leur départ de La Prairie en 1676, ils étaient plus de 200.

Selon une illustration de Jean-Baptiste Franquelin², les sépultures du premier cimetière de Québec, sans être alignées,

étaient marquées d'une croix de bois et le cimetière était entouré d'une solide clôture de bois. Il devait en être ainsi à La Prairie.

Retenons que «... à l'époque la Nouvelle-France, par exemple, la présence de la mort était non seulement très marquée mais elle était de surcroît soulignée par les discours des clercs et par diverses pratiques religieuses destinées à influencer le comportement quotidien du chrétien. »³

1705

UNE PREMIÈRE ÉGLISE DE PIERRE

La construction de la première église en pierre, en 1705, n'entraîne pas de modifications radicales au cimetière. Agrandi une première fois en 1702, le site d'inhumation demeure en effet confiné à l'extérieur de l'enceinte et donc, détaché du corps de l'église. On sait toutefois que des défunts sont dès lors inhumés dans le soubassement du nouveau bâtiment, une pratique alors commune et réservée à l'origine aux membres du clergé, à l'élite et à des individus qui se sont distingués par leur piété. Pourtant « *Comme il est certain que les Eglises n'ont pas été bâties pour servir de Sepulture aux Fideles, les Curez prendront soin d'exciter leurs Paroissiens à ne pas demander par leurs Testaments d'y être enterrez.* »⁴

On ne connaît pas la date précise de la disparition de la palissade du fort qui s'interpose longtemps entre l'église et le cimetière paroissial. On peut présumer que c'est la précarité de l'enceinte qui, en 1766, incite les paroissiens à ériger un premier mur de pierre autour du cimetière, des travaux qui s'accompagnent de corvées destinées à rehausser le site afin de le préserver des inondations qui affectent fréquemment le village.

« *Nous déclarons que les Cimetières doivent toujours être séparés par de bonnes clôtures, des lieux profanes.* »⁵

En 1817, le cimetière est à nouveau agrandi et pourvu d'un mur d'enclos en pierre qui atteint 9 pieds. Le village est alors prospère et l'agrandissement vient répondre aux besoins d'une population croissante, une pression sans doute accentuée par l'interdiction, en 1801, des inhumations sous l'église; le manque d'espace et les odeurs nauséabondes ayant contribué à cette prohibition. Malgré divers travaux d'agrandissement, l'église demeure petite et recèle déjà au moins 58 sépultures, posant un véritable défi non seulement de gestion de l'espace, mais de salubrité.

Au début du 19^e siècle, on pratiquait la cérémonie de la levée du corps à domicile, ce qui obligeait le prêtre, le chantre et les enfants de chœur à se déplacer. Comme plusieurs habitaient loin, certaines paroisses jugèrent qu'il devenait plus simple de pratiquer la levée du corps en transportant le corps du défunt dans une chapelle des morts située près de l'église paroissiale.

C'est ainsi que, à La Prairie, lors de l'inauguration du nouveau presbytère en 1813, le vieux presbytère est crié et vendu à Joseph Tremblay pour 750 Livres, l'argent étant destiné à construire une chapelle des morts. La chapelle sera érigée en 1820, son clocher, recouvert de fer blanc et surmonté d'une petite croix, porte une cloche ayant coûté 234 Livres qu'on retrouvera plus tard sur la maison de la charité (Sœurs de la Providence). En 1866, lors de la construction du nouveau couvent de la Congrégation de Notre-Dame, on profite de la proximité des matériaux pour rebâtir la chapelle des morts, sans doute en brique. Nous

ignorons cependant son emplacement exact et à quel moment cette chapelle a été détruite. Une photographie de la fin du 19^e siècle nous permet de croire qu'elle était située entre l'église et le couvent de la Congrégation de Notre-Dame

En 1834, on confie à Casimir Dupuy la tâche de construire un charnier, un petit ouvrage en pierre à l'origine surmonté d'un clocher et coiffé d'un coq, qui permettait d'entreposer temporairement les dépouilles en période de gel.⁶

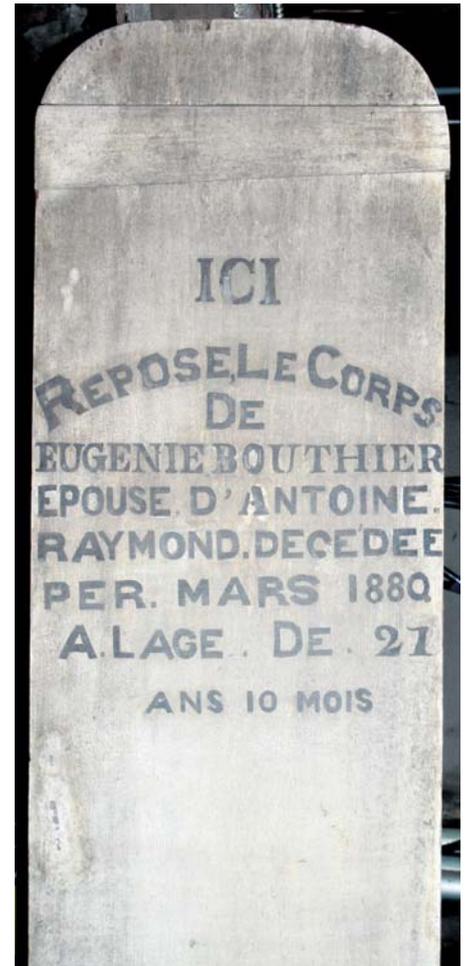
« Fait à noter, chaque cimetière avait normalement une section non consacrée réservée aux enfants morts sans baptême, aux inconnus et aux suicidés. À l'entrée du cimetière, il était courant d'ériger une statue représentant l'ange du jugement dernier qui sonnait la trompette de la résurrection des morts. »⁷

1841 L'ÉGLISE ACTUELLE

En 1841, l'église actuelle est construite en partie sur le cimetière d'origine et en partie sur la crypte de l'église précédente. Le nouveau bâtiment, très vaste, est pourvu d'une crypte et permet de reprendre les inhumations en soubassement ou « ad sanctos », c'est-à-dire auprès des saints, mais réduit considérablement la superficie du cimetière paroissial qui entoure désormais l'arrière du bâtiment. Les membres du clergé étaient enterrés sous le chœur.

Dans le cimetière, on voudra rappeler la mémoire du défunt en plantant une simple croix de bois et, plus tard, on verra apparaître des monuments funéraires de bois ou de pierre, reflets du statut social de la personne décédée. En 1880, la présence à La Prairie de la « manufacture de marbre artificiel pour monuments funéraires », nous permet de croire qu'il a dû y avoir, à l'époque, plusieurs de ces pierres tombales dans le cimetière local.

En 1843, le défi posé par la gestion de l'espace impose l'adoption de règles strictes pour la disposition des corps. D'abord, il est décidé que le cimetière encombré de sépultures ne serait pas agrandi mais exhaussé de trois pieds par



voie de corvées. Désormais, les tombes ne seraient plus placées çà et là sans ordre mais par rangs suivant le plan adopté. Vu le prix élevé des terrains, on opte, non pas d'agrandir le cimetière, mais de l'exhausser de trois pieds. Enfin, les familles qui ont des pierres tombales placées dans le cimetière seront invitées à les retirer.⁸

D'ailleurs en 1855, le bedeau se voit imposer des règles précises qui témoignent des problèmes posés par la faible superficie des lieux : il creusera les fosses des défunts à trois pieds pour les enfants et quatre pieds pour les adultes. Si, en creusant une fosse, il rencontre un cercueil conservé et non décomposé, il ne le dérangera pas mais creusera à côté. Si un cercueil ainsi rencontré est brisé et pourri, il pourra, vu l'exiguïté du terrain du cimetière, extraire les ossements et les débris du cercueil pour faire la fosse qu'il creusera alors à quatre pieds et demi afin de mettre au fond ces débris ou restes qu'il couvrira de terre pour qu'il n'en paraisse rien pour

blessé la sensibilité des parents ou des amis.⁹ Enfin, au 1^{er} mai de chaque année, le bedeau met dans une fosse commune les corps contenus dans le charnier et, dans une fosse individuelle, ceux dont on lui aura payé un écu pour ce privilège.

Au fil des ans, le cimetière est rehaussé à maintes reprises et son mur délimitant rénové et élevé en conséquence.

L'assemblée de fabrique prend connaissance en 1877 d'une ordonnance de Mgr Édouard Fabre concernant les sépultures dans l'église : comme il n'est « *guère possible de faire des fosses dans votre église à la profondeur voulue par la loi sans détruire celles qui y ont déjà été faites* », il est donc résolu de faire préparer des voûtes en brique dans la cave de l'église pour la sépulture des défunts et de voir à ce qu'il y ait des voûtes préparées tant pour les adultes que pour les enfants.

Comme il n'est pas possible d'agrandir et vu la saturation de l'espace, Mgr Fabre, évêque du diocèse de Montréal, ordonne en 1884 que la paroisse se dote d'un nouveau cimetière. En 1886, le Bureau de santé de Montréal impose également l'arrêt des inhumations sur le site, les eaux de ruissellement menaçant la santé des citoyens.

Lors de la réunion du conseil municipal du 23 mai 1887, « *il est résolu unanimement que le secrétaire soit chargé de notifier l'inspecteur de voirie qu'il doit faire nettoyer le cours d'eau partant en arrière du cimetière, traversant l'ancien chemin de St-Jean et allant se décharger dans le cours d'eau Cloville (?), sous le plus court*

délat, par les propriétaires des terrains qui y passent leurs eaux. »

Malgré ces bonnes intentions des élus municipaux, en octobre 1890, messire Bourgeault, curé de la paroisse, soumet que le cours d'eau qui passe en bas des terrains du presbytère et de la fabrique a besoin d'être nettoyé et, d'un accord unanime, le conseil municipal décide de le faire nettoyer.

Le nouveau cimetière n'est toutefois ouvert qu'en 1890 alors que les registres paroissiaux indiquent que la dernière inhumation en crypte aurait été pratiquée en 1928. Entre 1689 et 1889, on estime à 11 125 le nombre d'individus inhumés sur le site.

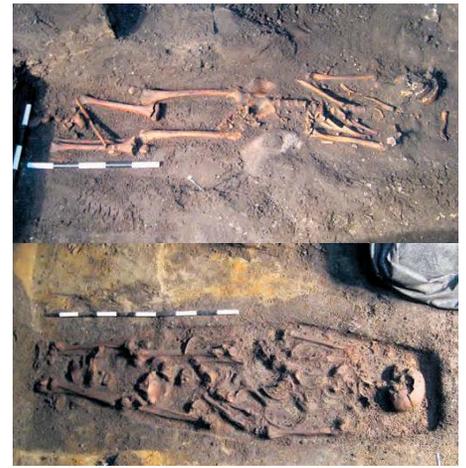
En mai 1891, les marguilliers décident que le bedeau devra à l'avenir entretenir le nouveau et l'ancien cimetière. Il est également adopté à l'unanimité que monsieur le curé Bourgeault « *soit autorisé à demander aux honorables juges de la Cour Supérieure l'autorisation nécessaire pour permettre l'exhumation des corps, soit de l'ancien cimetière, soit de la cave de l'église, pour les transporter et les faire inhumer dans le nouveau cimetière et ce, pour aussi longtemps et autant de cas qu'il sera nécessaire* ».

« *Nous défendons de déterrer aucun corps, sous quelque prétexte que ce soit, sans notre permission.* »¹⁰

Après 1900, les pierres tombales et les croix du vieux cimetière sont demeurées en place jusqu'à ce que la négligence oblige à les enlever. Les marguilliers tiennent à préciser que :

« *Nous espérons qu'il sera vu à redresser les tombes et les croix du vieux cimetière. Le respect pour les défunts en fait une obligation pour les familles de la paroisse.* »

L'église demeurant un lieu de culte actif, les témoins visuels explicites de



l'existence de l'ancien cimetière sont ainsi sans doute disparus progressivement sans créer d'offense et aucun document n'indique l'application d'une procédure de translation des restes vers le nouveau cimetière.

¹ Le Rituel de Saint-Vallier, p. 290. « Le Rituel de Saint-Vallier connu deux éditions en 1703, une première qui comptait 604 pages et une seconde où les corrections apportées donnèrent un volume de 671 pages. Dans sa lettre de présentation, l'évêque met l'accent sur les objectifs de l'ouvrage : « Vous y trouverez des maximes sûres et uniformes, par lesquelles vous pourrez décider tous les doutes et les difficultés qui se trouveraient dans l'administration des sacrements, & dans la conduite des âmes. (...) Nous vous les donnons en forme d'instructions que Nous avons joint au Rituel romain, afin que vous ayez dans le même livre. » Le Rituel de Saint-Vallier demeura en usage jusqu'en 1836, alors que l'évêque de l'époque présentait un projet de nouveau rituel. » Jacques Lacoursière, historien

Voir au sujet du Rituel le texte de Claudette paru dans le *Au jour le jour* de janvier 1996.

² Tiré de : Cartouche de la carte de l'Amérique septentrionale [...] contenant le pays du Canada ou Nouvelle-France, la Louisiane, la Floride [...] (détail). Gravure de Jean-Baptiste Franquelin, 1688

³ Y. Hébert, « Les rites funéraires d'autrefois » dans Y. Hébert et A. Franck, *la mort au fil du temps. La famille Normand, un siècle de pratique funéraire*, Montmagny, Productions Laurent Normand, inc., 2002, p. 35-47

⁴ Le Rituel de Saint-Vallier, p. 189

⁵ Le Rituel de Saint-Vallier, p. 188

⁶ 1834 : Payé 1824 L au sr Casimir Dupuy pour la bâtisse du charnier, 72 L pour le clocher du charnier, 12 L pour le coq du charnier et 3 L pour un poteau pour appuyer la porte de fer du charnier.

⁷ Y. Hébert, œuvre citée plus haut

⁸ Cahier des comptes et délibérations des marguilliers

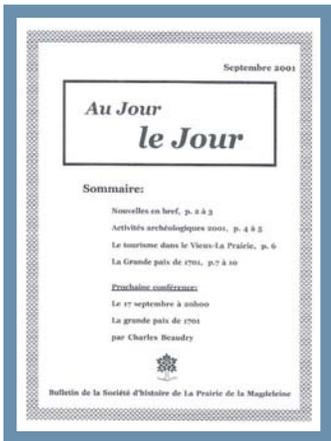
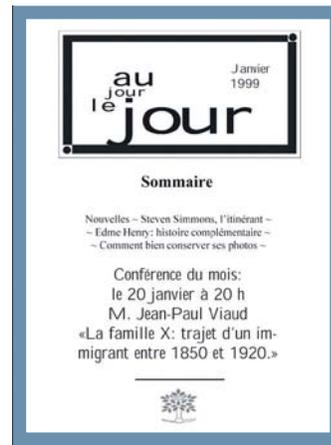
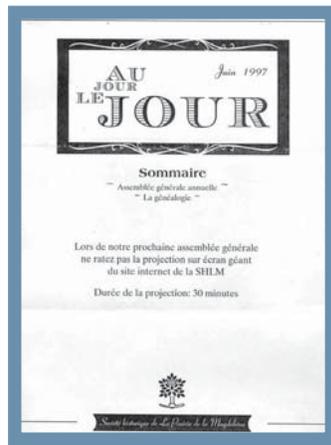
⁹ Cahier des comptes et délibérations des marguilliers

¹⁰ Le Rituel de Saint-Vallier, p. 188



AU JOUR LE JOUR

Un quart de siècle



Différentes incarnations graphiques du bulletin *Au jour le jour*, de 1993 à la dernière refonte du bulletin datant d'octobre 2008.

DURANT LES DIX PREMIÈRES ANNÉES DE SON EXISTENCE, LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE LA PRAIRIE-DE-LA-MAGDELEINE NE FIT PARAÎTRE AUCUNE PUBLICATION PÉRIODIQUE.

L'idée d'un premier bulletin germa en 1982 dans l'esprit de trois jeunes membres : André Taillon, Michel Létourneau et Gaétan Bourdages. À cette équipe initiale de production s'est ajouté un illustrateur de très grand talent, Henri-Paul Rousseau. *Le Bastion*, un cahier broché de 36 pages, fut publié à huit reprises de 1982 à 1984. Ses pages étaient un mélange d'écrits sur l'histoire, l'architecture, le patrimoine et les événements majeurs vécus à la SHLM. Faute de moyens professionnels, la mise en page résultait d'un laborieux et complexe collage d'articles et d'illustrations.

Puis, plus rien jusqu'en 1987 alors que quelques membres, dont Mme Claudette Houde, décidèrent de faire paraître un nouveau bulletin sous la forme d'une feuille mensuelle recto verso qui rappelait les faits marquants de notre organisme : projets en cours, nouveaux membres, achats, expositions, nécrologie, etc. Ainsi naquit le *Au jour le jour*. En 1993, le bulletin connut un nouvel essor avec des articles sur l'histoire de

La Prairie, de nouveaux auteurs, une équipe élargie et un plus grand nombre de pages. C'est ainsi que, jusqu'en septembre 2008, le *Au jour le jour* a pu être maintenu à huit pages.

Depuis, notre bulletin s'affiche en couleur sur quatre pages (parfois six, comme pour cette édition), sous le talent créateur de M. François-B. Tremblay, designer graphique, et la minutieuse correction des textes par M. Robert Mailhot. M. Gaétan Bourdages en assure la coordination depuis janvier 2009.

Merci à ces plus de 80 auteurs qui, en 25 ans, ont rédigé plusieurs centaines d'articles, et longue vie au *Au jour le jour*.

La majeure partie des bulletins de la SHLM est disponible sous forme de documents PDF facilement consultables sur notre site web à l'adresse suivante : <http://www.shlm.info/fr/bulletins/index.htm>



Une généreuse donation

Notre organisme a profité récemment d'une belle somme d'argent provenant conjointement du Tournoi de golf de la mairesse, Mme Lucie Roussel, et de la Fondation Guy Dupré.

Merci à nos généreux donateurs !



LE MARDI LE 21 FÉVRIER 2012 À 19 H 30

Notre prochaine conférence

M. Michel Prévost vous propose une conférence sur
« Jos Montferrand, roi des forêts de l'Outaouais ou pilier
de tavernes? »

Homme robuste, mesurant près de deux mètres, Montferrand sera tour à tour bûcheron, contremaître, draveur, cajeux et véritable modèle de fierté pour les francophones. Malheureusement, il a parfois mauvaise réputation et certains le considèrent comme un pilier de tavernes. Venez démystifier Montferrand et découvrir les différentes facettes de ce personnage fascinant de notre histoire.

Les conférences de la Société d'histoire de La Prairie-de-la-Magdeleine ont lieu à l'étage du 249, rue Sainte-Marie à La Prairie. Entrée libre pour les membres, 5 \$ pour les non-membres. Informations au 450-659-1393



AU JOUR LE JOUR

Éditeur

Société d'histoire de
La Prairie-de-la-Magdeleine

Dépôt légal 2002

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1499-7312

COLLABORATEURS :

Coordination

Gaétan Bourdages

Rédaction

Gaétan Bourdages
François-B. Tremblay

Révision

Robert Mailhot

Design graphique

François-B. Tremblay
www.bonmelon.com

Impression

SHLM

Siège social

249, rue Sainte-Marie
La Prairie (Québec), J5R 1G1

Téléphone

450-659-1393

Courriel

histoire@laprairie-shlm.com

Site Web

www.laprairie-shlm.com

Les auteurs assument l'entière
responsabilité de leurs articles.

Le temps qu'il fit sur mon pays

Notre époque vit de nombreux débats sur le réchauffement climatique et les caprices de la météo. Le lecteur sera heureux de constater que, de tout temps, le climat a manifesté ses sautes d'humeur et souvent surpris nos ancêtres dont les outils de prévisions météorologiques étaient plutôt rudimentaires. À preuve, ces extraits du journal La Minerve de 1828 :

Le 7 février 1828 : « Depuis deux jours nous avons un dégel considérable accompagné de pluie. La neige a disparu en plusieurs endroits, et on craint pour les traverses¹ si ce tems continue. Celle de Laprairie passe pour être dangereuse. »

Le 4 août 1828 : « On nous écrit de Laprairie que Vendredi dernier un orage violent accompagné de grêle et de tonnerre, a causé des dommages considérables dans cette paroisse, ainsi qu'à la

Tortue² et à St. George. On dit que la grêle était d'une grosseur extraordinaire, et poussée par un vent si impétueux, que toutes les vitres exposées du côté de ce vent et qui n'étaient pas défendues par des contrevents, en ont été brisées. Les moissons ont souffert un tort irréparable, et on a observé jusqu'à des pieds de bled d'Inde coupés nets par des gros grains de grêle dont la plus grande partie était de figure triangulaire.³ Un homme a été tué par la foudre à la Tortue. »

¹ Il s'agit du pont de glace qui relie La Prairie à la Pointe-Saint-Charles.

² Aujourd'hui un secteur de la ville de Delson.

³ En mai 1986, une violente tempête de grêle (certains grêlons atteignent 8 cm) s'abat sur la région de Montréal et cause des dommages évalués à 15,5 millions de dollars.



Desjardins Caisse
La Prairie commandite
l'impression du bulletin
Au jour le jour.